

LEURS CHOIX, LEURS DROITS !

Accompagner autrement les adultes

en situation de handicap : un ~~défi~~ **projet collectif !**

un projet collectif !

PRÉ-PROGRAMME

Journées nationales collaboratives



INSCRIPTIONS OUVERTES !



Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG (67)

Passons des intentions aux actes ! La participation, l'autodétermination, le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap sont des notions placées aujourd'hui au cœur de tous les projets : politiques, associatifs, d'établissements et (espérons-le) personnalisés. Pour autant, leur mise en œuvre concrète semble encore et toujours se faire attendre... La répétition à l'envi de ces concepts ne risque-t-elle pas d'en faire des « mots-valises », vidés de leur sens (certains se prévalant de « faire de l'autodétermination depuis 30 ans »), une incantation, voire un effet de mode ? **Comment changer de modèle**, dans un contexte marqué par le manque d'offre de réponses, la lourdeur des démarches administratives, la restriction des marges de manoeuvres dans une logique de réduction des risques ? Comment dépasser « les limites du système » et faire aboutir les efforts de chacun pour **prendre soin de l'Autre** ?

Les personnes en situation de handicap sont des **citoyens avec des droits et des libertés de choix**. L'accès à l'éducation, à un logement, à un travail, à la formation tout au long de la vie, à une vie de famille, affective, sexuelle, les concerne comme tout un chacun. La théorie se heurte pourtant aux faits : elles ne peuvent jouir de ces droits autant qu'elles l'entendent, entravées par leur environnement. La représentation collective d'une vulnérabilité qui excéderait leurs capacités, voire leur propre auto-censure, freinent trop souvent leur émancipation.

Le plein exercice de leurs droits par les personnes en situation de handicap nécessite de **repenser leur place** dans les réponses à construire, du niveau politique national aux professionnels, pour qu'elles puissent aller au bout de rêves qui restent aujourd'hui

indûment irréalisables : passer le permis de conduire, habiter chez soi, choisir son métier, choisir son orientation sexuelle, vivre en couple, etc¹

Dès lors, un pas de côté s'impose à tous ! Les professionnels gagnent à s'interroger sur leur posture d'écoute des attentes des personnes et leur droit à prendre des risques. Les personnels d'encadrement et les instances de gouvernance sont invités à **associer les personnes à leurs décisions**, mais aussi soutenir leur autonomie de décision, et par voie de conséquence, celle des professionnels qui les accompagnent. Les pouvoirs publics doivent interroger les contraintes juridiques, administratives et financières qui entravent l'accès aux droits des personnes.

La société civile, et en premier lieu les vecteurs d'opinions que sont les médias, doit aussi évoluer sur la représentation collective des citoyens en situation de handicap et se transformer pour leur permettre d'accéder à leurs droits. Enfin, les personnes en situation de handicap ont elles-mêmes à **gagner en confiance** dans leur légitimité à revendiquer la réalisation des projets qu'elles portent.

Les journées nationales ANCREAI permettront de partager réflexions et expériences pour faire advenir ces ambitions collectives. Des **ateliers collaboratifs** vous permettront de mutualiser vos envies d'innover, et de contribuer à l'émergence d'une vision partagée d'une action médico-sociale faisant sens, au plus près des aspirations des personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques :



- Mieux comprendre et s'approprier les notions d'autodétermination et de qualité de vie pour les placer au cœur des stratégies d'intervention ;
- Sensibiliser les professionnels des établissements et services médico-sociaux à l'importance de créer un environnement favorable à toutes les formes de participation sociale et d'accès aux droits ;
- Proposer des pistes d'amélioration et des bonnes pratiques pour intégrer l'autodétermination dans la politique organisationnelle et les pratiques professionnelles.

Accueil-émargement à partir de 13h

Mardi 15 octobre après-midi

Instaurons un cadre de collaboration propice à la réflexion et aux échanges

14h00 : Discours d'ouverture

14h30 : Pourquoi & comment un système s'entretient-il ? Qu'est-ce qui fait qu'une société change ? (conférence)

Loïc ANDRIEN, Chercheur associé au CEREFIGE¹

15h30 : L'autodétermination au concret : oui mais comment ? (table ronde avec des personnes concernées)

16h30 : Mobilisation des savoirs expérientiels et autodétermination : paroles d'experts

17h30 : Fin de la journée

Mercredi 16 octobre

Créons des synergies et partageons nos expériences

9h00 : Eloge de l'hybridation : dépasser les clivages pour créer de nouveaux liens (conférence)

Gabrielle HALPERN, Philosophe

10h00 : Ateliers collaboratifs (voir page suivante) Créer les conditions d'une autodétermination effective : comment ? avec qui ?

12h30 : repas (inclus dans le prix des journées)

14h00 : Ateliers collaboratifs (2e session)

16h30 : Fonder l'accompagnement sur la qualité de vie ! (conférence)

Hélène GEURTS, Docteur en sciences psychologiques et en science de l'éducation

17h30 : Joie, groove et rock'n'roll ! Concert de Cachou-Cachou

18h15 : Fin des travaux

Jeudi 17 octobre matin

Prenons du recul et allons de l'avant !

9h00 : Ailleurs en Europe (Témoignage international)

10h00 : Favoriser l'accès aux droits : être citoyen comme chacun (conférence)

Collectif Cap Droits

10h45 : Les perspectives des acteurs publics (conférence)

Jérémie BOROY, Président du CNCPH²

11h15 : Regards d'avenir (retours des grands témoins)

12h00 : Clôture des journées

"Pour les pas de côté" : Troupe théâtrale Houppz

Programme pouvant évoluer
selon la disponibilité
des intervenants

Ateliers collaboratifs

Dans un contexte contraint et porteur d'enjeux forts, les acteurs sont en attente de réponses nouvelles à leurs interrogations. Comment « faire autrement » ? Comment oser une prise de risques partagée, en conciliant éthique et action ? Comment valoriser les savoirs expérientiels pour concrétiser l'ambition d'une autodétermination des personnes ?

En réponse aux demandes des acteurs du « terrain », les organisateurs ont voulu mobiliser directement et au maximum les participants aux journées. Il s'agit de faire ensemble, de favoriser l'émergence et l'expression d'une intelligence collective, issue du croisement des savoirs et des savoir-faire, que seul le dialogue permet.

Ces ateliers collaboratifs constituent une première dans l'histoire des CREAI. Faire réfléchir et ensemble 1000 personnes, afin de produire une vision partagée, voilà le défi que nous vous proposons de relever avec nous ! Vous serez invités à partager vos réflexions, vos initiatives, vos projets, mais aussi vos questions et vos doutes pour faire advenir le pouvoir d'agir de chacune des personnes accompagnées. Des approches innovantes et ludiques seront mobilisées pour faire de ce moment d'émulation une expérience enrichissante et conviviale.

Toute expérience étant tributaire de son « laboratoire », les contraintes logistiques nous amènent à inviter chacun.e à choisir au moins 1 atelier transversal parmi 4 thématiques universelles : la santé, la vie affective et sexuelle, l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture, la vie quotidienne.

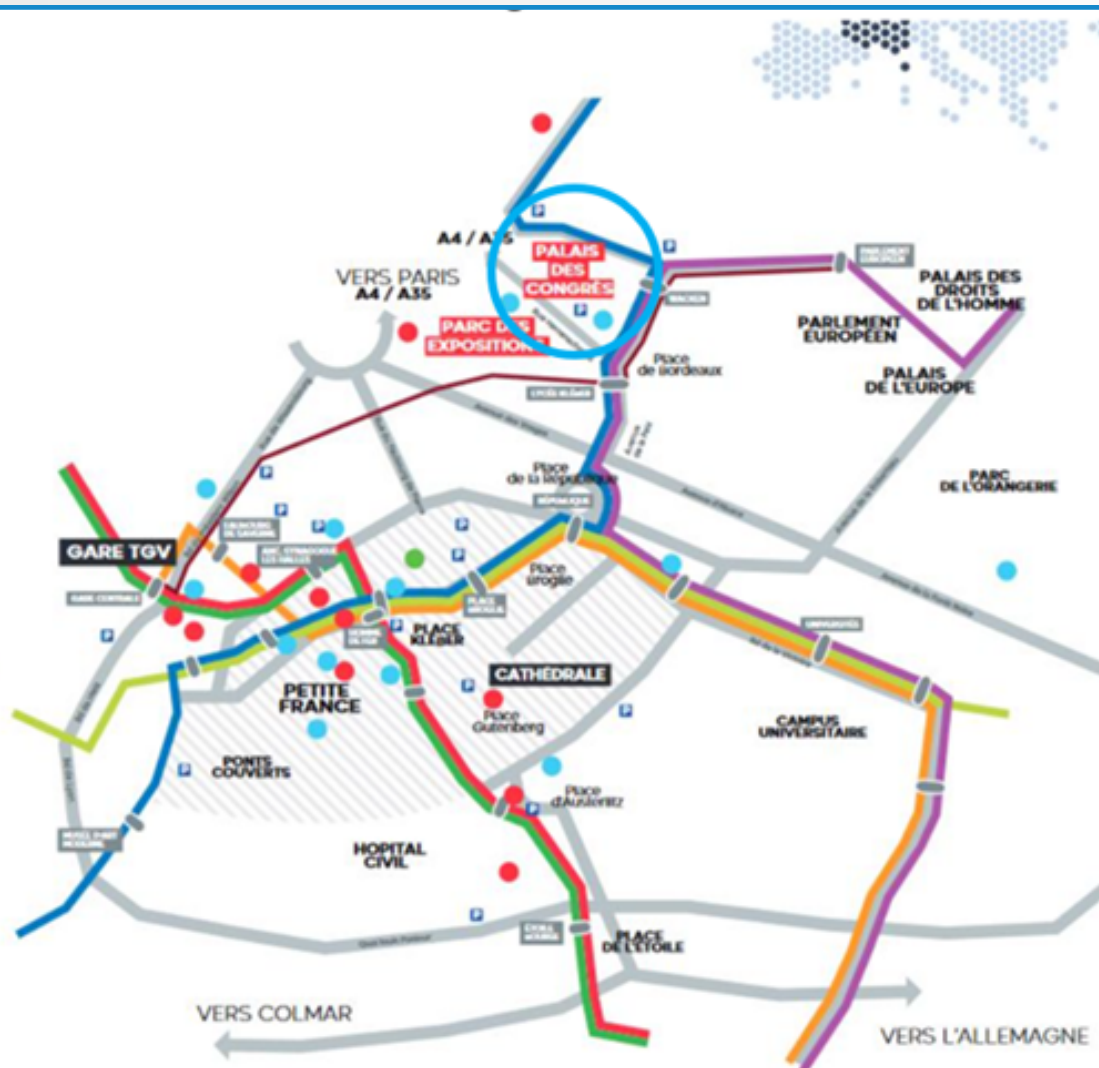
1. **Vie affective, intime et sexuelle** : accompagner en surmontant les préjugés
2. Faire des choix dans **la vie quotidienne**... qui soient vraiment pris en compte !
3. La promotion de la **santé**, de la **prévention** à l'accès aux **soins** : quel respect du consentement ?
4. L'accès à la **culture**, aux **loisirs** et aux **sports** : lever les obstacles pour réaliser ses rêves !
5. La **parentalité** des personnes en situation de handicap : dépasser le tabou, accompagner les compétences parentales
6. Recueillir la parole, les choix et le consentement des **personnes non oralisantes** (Polyhandicap, TSA¹)
7. Favoriser **l'insertion professionnelle** : les multiples facettes du parcours
8. Décider pour soi même quand on vieillit, et **jusqu'au bout de la vie**
9. L'accès au **numérique** : un enjeu pour la participation sociale et l'accès aux droits
10. Diversifier les formes d'**habitat** pour répondre à la diversité des projets de vie

Publics concernés

Toute personne concernée par l'accompagnement des adultes en situation de handicap dans les établissements et services médico-sociaux :

- professionnels des ESMS
- personnes accompagnées
- familles et proches aidants
- mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- pouvoirs publics (Services de l'Etat, Conseils départementaux, MDPH...)

Plan d'accès



Comité de préparation

Aldjira ARNAUD • Directrice du FAM, ACPEI (51)
Emmanuel BESSARD • Directeur du SAJH, APEDI Alsace (67)
Bruno BIENAIMÉ • Directeur du Pôle Adultes, APF France Handicap (88)
Emmanuel de BOISSIEU • Directeur-Adjoint de l'Institut Les Tournesols (68)
Franck BRIEY • Directeur Général, ADAPEIM (55)
Sandrine COUPLET • Directrice du pôle hébergement et soins, Papillons Blancs en Champagne (51)
Annie DEMISSY • Directrice Générale Albatros (08)
Anne-Catherine DUCARTERON • Directrice des établissements du Mont des Oiseaux (association AEDE) (67)
Francis FITTANTE • Directeur des Foyers du Haut Soret, CMSEA (57)
Antoine FRAYSSE • Délégué fédéral ANCREAI
François GILLET • Directeur Général de l'Association Marguerite Sinclair (68)
Véronique KRETZ • Directrice de l'ESAT La Ganzau, ARSEA (67)
Jean-Luc LEMOINE • Administrateur et fondateur de Dediçi (68)
Eurydice MAGNERON • Directrice du Pôle Travail, AEIM (54)
Thibault MARMONT • Directeur du CREA Grand Est
Marie-Claude MARTINEZ • Responsable des formations au CREA Grand Est
Florent PREVOST • Directeur du Dispositif Adultes et Handicap – AVSEA (88)
José RICHIER • Directeur Général de l'ADASMS (52), Président de Différent & Compétent Champagne-Ardenne
Véronique ROUSSEL • Directrice Tremplin, APEI de l'Aube (10)



Renseignements pratiques

Dates :

15, 16 et 17 octobre 2024

Lieu :

Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg
Place de Bordeaux 67000 STRASBOURG

Prix (déjeuner du 16 octobre compris) :

450 € par personne pour une inscription jusqu'au :
8 septembre 2024

500 € par personne pour une inscription à partir du :
9 septembre 2024

Inscription :

Cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://creai-ge.galic.fr/2024-leurs-choix-leurs-droits>

Contact :

CREAI Grand Est • 03.26.68.35.71
accueil@creai-grand-est.fr

ANCREAI • 01.53.59.60.40
ancreai@ancreai.org

